



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

**Présentation de l'activité  
des services de police et  
de gendarmerie  
dans le département de l'Aisne  
en 2011**

**Vendredi 20 janvier 2012**

# SOMMAIRE

- P. 3 ▶ Communiqué de synthèse**
- P. 4 - 6 ▶ Atteintes aux biens**
- P. 7 ▶ Atteintes volontaires à l'intégrité physique**
- P. 8 ▶ Escroqueries et infractions économiques et financières**
- P. 9 ▶ Activité des services en 2011**
- P. 10 ▶ Développement de la vidéoprotection dans le département de l'Aisne**
- P. 11-13 ▶ Bilan sécurité routière 2011**

# Communiqué de synthèse

## Une efficacité accrue des forces de l'ordre pour répondre à la poussée de certaines formes de délinquance.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, **25 161 faits** criminels ou délictueux ont été constatés (+ **1 146 faits par rapport à 2010**). Cette augmentation s'analyse par :

- la hausse des **interventions pour différends familiaux (+ 15,63%** entre 2010 et 2011, soit + **324 faits**)
  - **l'augmentation de 14,09% des cambriolages (+ 318 faits entre 2010 et 2011)**
  - La comparaison avec décembre 2010 montre une délinquance ralentie par la neige (+ **246 faits** entre décembre 2010 et 2011)
  - le déroulement du *noise festival* du 1<sup>er</sup> mai sur la base de Laon Couvron
  - une **hausse de 15,81% des infractions révélées par l'activité des services** entre 2010 et 2011 (passant de 2 334 à 2 703 faits, +369 faits)
  - **cette activité accrue des forces de sécurité intérieure a permis la progression de 47,5% du taux d'élucidation en 2011**
  - Le recours aux **réservistes de la gendarmerie** : + 90,3% (1573 jours en 2010 contre 2993 en 2011)
- **Les atteintes aux biens ont légèrement progressé de 1,84% entre 2010 et 2011**, passant de 13 279 en 2010 à 13 523 faits en 2011 (soit + **244 faits**).
- **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique se stabilisent (+ 1,21%)**, avec 43 faits supplémentaires entre 2010 et 2011.
- **Les escroqueries et infractions économiques et financières** enregistrent une **hausse de 2,68%** (3 092 en 2010, 3 175 faits en 2011).

## Sécurité routière : une répression accrue pour faire baisser la mortalité routière

344 accidents ont été recensés dans l'Aisne en 2011, soit une augmentation de 10,9% par rapport à 2010. Le nombre de tués, établi à 49 en 2011, est également en augmentation (+ 19,51% par rapport à 2010, mais identique à 2009).

- **Augmentation de 18,45% des contrôles routiers (vitesse, alcoolémie et stupéfiants) par les services de police et de gendarmerie (17 542 en 2011 contre 14 809 en 2010).**
- **Hausse de 31,36% des contrôles vitesse (11 568 contrôles vitesse contre 8 806 en 2010).** A noter qu'en 2011, le même nombre de **contrôle alcoolémie** a été réalisé (5 314 en 2011 et 5 359 en 2010).
- **Recrudescence de 12,85% des infractions routières (+ 323 faits entre 2010 et 2011)**
- **Explosion de 81,65% des grands excès de vitesse (+ 89 faits entre 2010 et 2011)**
- **Hausse de 21,61% des conduites sous l'emprise d'un état alcoolique**, passant de 1 388 à 1 688 faits en 2011.

## Atteintes aux biens

Les atteintes aux biens enregistrent une **légère progression de 1,84 % avec 244 faits supplémentaires** (13 523 faits en 2011 contre 13 279 faits en 2010).

**Hausse des cambriolages au niveau national : + 16%  
Aisne : + 14,09%**

Cette évolution s'explique en partie par la **hausse de 14,09% des cambriolages** (passant de 2 257 à 2 575 entre 2010 et 2011). Ce chiffre est à relativiser puisqu'en **2010**, les cambriolages avaient fortement baissé (- 8,70% entre 2009 et 2010).

Cette tendance haussière tient notamment **aux raids** commis dans le nord et le sud du département par des équipes de malfaiteurs venus de l'étranger. Le gouvernement a donc demandé à la commission européenne la mise au point d'un plan spécifique afin de neutraliser cette **criminalité transnationale**.

**En revanche**, les cambriolages de locaux industriels et commerciaux sont en très net recul de 19,02% (de 573 à 464 faits).

Ce bon chiffre est le résultat :

- du **travail de terrain réalisé par les référents sûreté** de la police et de la gendarmerie auprès des professionnels pour mettre en place et développer des systèmes de sécurisation des magasins, des entrepôts (alarmes, caméras de surveillance...)
- des actions menées au cours de **périodes sensibles** et dans des **domaines spécifiques** : professionnels de santé, bijouteries, sociétés de recyclage de métaux, transports de fonds, fêtes de fin d'années (mise en place du plan anti hold up : aucune attaque recensée ).
- d'une **présence plus soutenue des patrouilleurs de la police nationale** : + 16,5 % en 2011 (59 475 heures par fonctionnaire en 2010 contre 69 280 en 2011)

Les **vols à main armée** sont en **très net repli** avec une **baisse de 45%** (de 40 à 22 faits entre 2010 et 2011). Cette tendance se retrouve pour les **autres vols avec violences sans arme à feu** avec une **diminution de 14,38%** (de 292 à 250 faits).

**2 419 faits de destructions et dégradations de biens ont été recensés en 2011 : c'est 11,42% de moins qu'en 2010**, où 2 731 infractions de ce type avaient été relevées.

## La lutte contre les cambriolages est donc l'affaire de tous : des forces de l'ordre mais également des axonais.

### 1. Le gouvernement a décidé de créer un dispositif de « Voisin vigilant ».

Déjà expérimenté avec succès dans 29 départements, il vise à **faire participer la population d'une commune ou d'un quartier à la sécurité de son environnement**, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité (police, gendarmerie) et avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. **La première convention de participation citoyenne à été signée à Belleu, le 13 décembre 2011.**

Ce dispositif, inspiré du concept anglo-saxon de « *neighborhood watch* » (ou « voisins vigilants »), permet d'**améliorer la réactivité des forces de sécurité** (notamment contre les cambriolages) et de **prévenir la délinquance**. Fondée sur la solidarité de voisinage, la participation citoyenne vise à **développer**, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son cadre de vie, **un comportement facilitant la mise en échec de la délinquance**.

### 2. Opération tranquillité vacances : outil de lutte contre les cambriolages

L'opération «Tranquillité Vacances» mise en place depuis 1974 permet une surveillance accrue des domiciles par les services de police et de gendarmerie. Elle a été étendue à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Les axonais sont de plus en plus nombreux à signaler leur départ en vacances. En **2011, 3 203** personnes ont bénéficié de cette surveillance contre **2 271** en 2010 soit **une augmentation de 41,04%**.

Une **forte augmentation** est à noter dans les **zones rurales** puisque la **gendarmerie a enregistré un véritable bond des demandes, 2 345 en 2011 contre 1 517 en 2010 soit 828 signalements supplémentaires (+ 54,58%)**. En zone urbaine, une **augmentation est également à souligner** puisque **104 demandes supplémentaires** ont été prises en compte par rapport à l'année précédente. (858 demandes en 2010 contre 754 en 2011).

Sur ces **3 203** logements surveillés lors de l'opération tranquillité vacances, **4** ont été victimes d'un cambriolage contre 3 en 2010.

3. Les axonais ont un rôle central à jouer pour leur sécurité : les bons réflexes pour éviter les cambriolages et protéger les domiciles

- Quand vous quittez votre domicile, fermez portes et fenêtres même pour une courte absence,
- quand vous êtes chez vous, verrouillez la porte,
- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous le perdez, changez vos serrures,
- ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance,
- protégez les accès par des volets, grilles, barreaux, voire installez un dispositif d'alerte,
- de nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique,
- ne laissez pas traîner dans le jardin échelle, outils, etc
- placez en lieu sûr et éloigné des portes et fenêtres vos bijoux, sac à main, clés de voiture,
- photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol,
- notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur,
- en cas d'absence durable, signalez vos périodes d'absence aux voisins de confiance ou à votre gardien.

**Vous êtes victime ou témoin  
d'un crime ou d'un délit ?**

**Où que vous soyez,  
un seul numéro à composer :**

**le 17**

## Atteintes volontaires à l'intégrité physique

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique se stabilisent (+ 1,21%), avec 43 faits supplémentaires entre 2010 et 2011.**

### Violences physiques crapuleuses

**Les violences physiques dites « crapuleuses »** sont celles dont l'objet est le vol. Considérées dans leur globalité, elles **ont reculé de 18,32%**, passant de 333 à 272 faits entre ces deux périodes.

**Les vols violents sans arme contre des femmes perpétrés sur la voie publique ou dans les lieux publics ont baissé pour la troisième année consécutive**, passant de 126 en 2009 à 91 en 2010 et à 88 en 2011 soit une **chute de 30,15% sur 3 ans**.

### Violences physiques non crapuleuses

Les **violences physiques non crapuleuses** regroupent l'essentiel des violences dont l'objet n'est pas le vol : violences « gratuites », règlements de comptes, violences commises à l'intérieur du cercle familial ou entre amis, bagarres entre automobilistes...

**Elles enregistrent une hausse de 6,76%**, avec 2 462 faits recensés en 2011 contre 2 306 en 2010. Cette évolution résulte notamment du travail mené par les pouvoirs publics afin d'inciter les personnes victimes, en particulier les femmes, à déposer plainte (affectation de deux assistantes sociales en gendarmerie et police).

**Les interventions pour différends familiaux** ont également augmenté (+ **15,63%** entre 2010 et 2011, passant de 2 073 à 2 397 faits).

**En revanche, les violences, mauvais traitements et abandons d'enfants** sont en baisse (- **5,65%** entre 2010 et 2011, de 177 à 167 faits) ainsi que les **violences à dépositaires de l'autorité** (- **3,37%**, soit 178 à 172 faits).

# Escroqueries et infractions économiques et financières

Les **escroqueries et infractions économiques et financières** enregistrent une **légère progression de 2,68%, soit plus de 83 faits** (3 092 en 2010, 3 175 faits en 2011).

Ce pourcentage est le résultat, pour l'essentiel :

- **des utilisations frauduleuses de chèques volés (+ 34,51%, 565 faits recensés en 2010 contre 760 en 2011);**
- **de la délinquance économique et financière** (fausses factures, travail clandestin, fraudes fiscales...) qui enregistre, quant à elle, une hausse de 10,84% (de 83 à 92 faits entre 2010 et 2011);
- **d'une légère baisse du nombre d'escroqueries et abus de confiance (- 3,58%, de 1 928 à 1 859 faits).**

## Rappels à la prudence

Suivre ces conseils de bon sens permet de se prémunir des escroqueries.

- **Je ne répons jamais à un courrier ou à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires.** En cas de doute, j'appelle directement ma banque.
- Sur Internet, je n'accepte de transmettre mes coordonnées bancaires que sur un site dont l'adresse commence par « https ».
- Si je vends ou achète par correspondance ou sur Internet un bien très onéreux, **j'organise une rencontre avant la transaction.**
- Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu l'argent avant de le livrer.
- **Je n'envoie pas d'argent à un inconnu** via un service de transfert d'argent ou par virements bancaires.
- Avant de payer quoi que ce soit à une personne se présentant comme membre d'un organisme de service public (Poste, EDF...), je contacte le service concerné pour me renseigner et **vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur.**
- Je sais que **les trop bonnes affaires n'existent pas.** L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens !

# Activité des services en 2011

L'activité des services de police et de gendarmerie en 2011 a été soutenue et efficace. En témoignent leurs performances en matière d'infractions relevées par l'activité des services et d'élucidation.

## Infractions révélées par l'activité des services (IRAS)

Les infractions révélées par l'activité des services (et non par une plainte) ont enregistré une hausse de **15,81%** entre 2010 et 2011, passant de 2 334 à 2 703 faits. Le nombre de personnes mises en cause est également en **augmentation** de **14,60%** (2 496 en 2011 contre 2 178 en 2010). Les efforts des services de police et de gendarmerie ont en particulier porté :

Hausse des IRAS  
niveau national : 6,4%  
Aisne : 15,81%

- sur les usages de stupéfiants : + 180 faits soit une hausse de 11,08% (1 804 en 2011 contre 1 624 en 2010),
- sur le port ou détention d'armes prohibées : + 124 faits soit une progression de 51,24% (366 en 2011 contre 242 en 2010) ,
- sur le recel : + 93 faits soit une augmentation de 42,86% (310 en 2011 contre 217 en 2010).

DROGUES SAISIES (en grs)	2010	2011
HEROINE	2136,31	4947
COCAINE	1410,556	1625,629
RESINE DE CANNABIS	9413,88	10469,58
HERBE DE CANNABIS	3118,68	3550,33
PLANTS DE CANNABIS	155	26
ECSTASY		1184 cachets et 7 grs de poudre
AMPHETAMINE	5	387
Produit de coupage	187,7	339

## Taux d'élucidation

Taux d'élucidation  
national : 38,62%  
Aisne : 47,5%

En 2011, **11 958 faits ont été élucidés** dans l'Aisne, soit 1 095 de plus qu'en 2010. Cette hausse est le résultat des efforts déployés dans le domaine de la police technique et scientifique.

**Pour la troisième année consécutive, le taux d'élucidation<sup>1</sup> est en progression puisqu'il atteint 47,5% en 2011, contre 45,2% en 2010 et 41,1% en 2009.**

Le taux d'élucidation s'établit :

- à **83,66%** pour les atteintes aux personnes, soit une hausse de 5,97% par rapport à l'année 2010 ;
- à **50,96%** pour les escroqueries et la délinquance économique et financière, soit 0,22% de plus qu'en 2010 ;
- à **20,01%** pour les atteintes aux biens, en hausse de 0,63% par rapport à l'année précédente.

<sup>1</sup> Le **taux d'élucidation** est le rapport entre le nombre de faits élucidés dans l'année par les forces de l'ordre et celui des faits constatés la même année.

## Développement de la vidéoprotection dans le département de l'Aisne

En 2011, le département de l'Aisne a bénéficié d'une enveloppe de 37 624 euros au titre du financement de la vidéoprotection par le Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD).

**105 caméras de vidéoprotection visionnant la voie publique se trouvent désormais installées dans 15 communes axonaises :**

- 3 à Beaurevoir
- 4 à Belleu
- 8 à Bohain
- 2 à Charmes
- 5 à Château-Thierry
- 23 à Chauny
- 5 à Corcy
- 1 à Francilly-Selency
- 5 à Guise
- 1 à Harly
- 4 à Neuilly-Saint-Front
- 3 à Origny-Sainte-Benoîte
- 37 à Saint-Quentin
- 2 à Seboncourt
- 2 à Venizel

### **Projets pour 2012 :**

- 1 à la communauté de communes du Val d'Origny
- 4 à Jussy
- 2 à Dizy-le-Gros
- 1 à Origny-Sainte-Benoîte
- 3 à Aulnois

# Bilan sécurité routière 2011

ATB	2009	2010	2011	% 2010-2011
Accidents	327	310	344	+ 10,9%
Tués	49	41	49	+ 19,5%
Blessés	406	407	426	+ 4,6%

Répartition des Tués	2009	2010	2011	% 2010-2011
Piétons	5	2	4	+ 50%
2 roues*	14	11	6	- 45,4%
VL / PL**	30	28	39	+ 39,3%

\* Tués usagers vélo, cyclo et moto

\*\* Tués usagers VL / PL

Age des Tués	2009	2010	2011	% 2010-2011	% total tués
0 – 24 ans*	13	15	16	+ 6,6%	32,7 %
25 – 64 ans*	27	23	29	+ 26%	59,2 %
+ 65 ans*	9	3	4	+ 33,3%	8,1%

\*Tranches d'âges définies par l'ONISR (Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière)

## Principales causes de mortalité routière en 2011

### 1) Alcoolémie/stupéfiants : 39%

16 accidents mortels, 20 tués, 5 blessés, (11 tués en 2010)

### 2) La vitesse : 31,7%

13 accidents mortels, 16 tués, 16 blessés, (6 tués en 2010)

### 3) Circulation à gauche : 7,3%

3 accidents mortels, 4 tués, 6 blessés (7 tués en 2010).

## Faits marquants

- 198 grands excès de vitesse ont été recensés en 2011, soit une augmentation de 81,65% (+ 89 faits).
- En 2011, les conduites en état d'alcoolémie sont en nette progression, avec 21,61% (passant de 1 388 à 1 688 faits).

# Bilan sécurité routière 2011

La lutte contre l'insécurité routière constitue **une priorité gouvernementale**.

En **2007**, des objectifs ont été fixés, dont la **diminution d'un tiers du nombre de tués entre 2007 et 2012**. Dans l'Aisne, cela revient à faire passer le nombre de tués **en dessous de la barre de 49 personnes**. Le nombre de tués s'est établi à **49 en 2011** contre 41 en 2010 et 49 en 2009.

Objectif 1	2007	2008	2009	2010	2011
Diminution d'un tiers du nombre de tués	68	51	49	41	49

Le deuxième objectif est de **diviser par deux le nombre d'accidents mortels dus à l'alcool** d'ici à 2012. Le département de l'Aisne qui avait atteint l'objectif en 2010 avec 11 tués, régresse en 2011 avec **16 tués**.

Objectif 2	2007	2008	2009	2010	2011
Diviser par deux le nombre d'accidents mortels dus à l'alcool	22	21	17	11	16

Troisième objectif : la **division par trois du nombre de jeunes tués**. Sur ce point, si la **baisse** du nombre de jeunes de 0 à 24 ans morts sur les routes axonaises a été **significative** (22 tués en 2007, contre **16 en 2011** et **15 en 2010**), elle demeure **insuffisante** au regard de l'objectif de 7 ou 8 jeunes tués en 2012.

Objectif 3	2007	2008	2009	2010	2011
Division par trois du nombre de jeunes tués	22	17	13	15	16

Quatrième objectif, la **division par deux du nombre d'accidents mortels impliquant un deux-roues entre 2007 et 2012**. L'Aisne a atteint l'objectif avec **6 conducteurs de deux-roues tués en 2011**, contre **17 en 2007**.

Objectif 4	2007	2008	2009	2010	2011
Division par deux du nombre d'accidents mortels impliquant un deux-roues	17	7	14	11	6

Enfin, l'Aisne s'est fixé un enjeu supplémentaire lié à son accidentologie : **la réduction du nombre des accidents corporels impliquant des piétons**. En 2007, on recensait ainsi 54 accidents corporels impliquant au moins un piéton (soit 13,33 % du total), pour un bilan de 6 piétons tués. En 2011, 4 piétons tués (2 piétons tués en 2010) : la marge de progression reste importante.

Objectif Local	2007	2008	2009	2010	2011
Réduction du nombre des accidents corporels impliquant des piétons	54	66	48	40	58

# Bilan sécurité routière 2011

Les facteurs humains se trouvent presque toujours à l'origine des collisions.

En 2011, 23,5% des **accidents corporels** avaient pour origine des **imprudences**, 19,5% la **consommation d'alcool et/ou de stupéfiants**, et 17,2% des **refus de priorité**. Bien que située à la 4<sup>ème</sup> place, la **vitesse**, avec 14%, mérite d'être soulignée.

S'agissant des **collisions mortelles**, en 2011 comme au cours des années précédentes, la **consommation d'alcool et/ou de stupéfiants** est la principale cause d'accident. De plus, la proportion d'accidents mortels dus à l'alcoolémie et/ou aux stupéfiants passe de 27,5% en 2010 à 39% en 2011. Le bilan des années précédentes était de 39,5% en 2009, 44,7% en 2008 et 39,3% en 2007. De même, le nombre d'accidents mortels dus à ce facteur a progressé, passant de 11 en 2010 à 20 en 2011.

Parmi les autres causes de mortalité sur les routes identifiées, on note la **vitesse excessive ou inappropriée** (13 accidents et 16 victimes en 2011, soit 31,7% contre 6 accidents et 6 tués en 2010 soit 15%) et la **circulation à gauche** (3 collisions et 4 tués soit 7,3%).

## UNE REPRESSION ACCRUE POUR FAIRE BAISSER LA MORTALITE ROUTIERE

- ➔ **+ 18,45% : augmentation des contrôles routiers (vitesse, alcoolémie et stupéfiants) par les services de police et de gendarmerie (17 542 en 2011 contre 14 809 en 2010).**
- ➔ **+ 31,36% : hausse des contrôles vitesse (11 568 contrôles vitesse contre 8 806 en 2010).** A noter qu'en 2011, le même nombre de **contrôle alcoolémie** a été réalisé (5 314 en 2011 et 5 359 en 2010).
- ➔ **+ 15,82% : progression des suspensions de permis de conduire (1 376 suspensions en 2011 contre 1188 en 2010).**
- ➔ **+ 15,13% : augmentation des suspensions pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique qui est la première cause de suspension (1088 en 2011 contre 945 en 2010).**
- ➔ **+ 49,40% : forte augmentation des suspensions de permis de conduire pour excès vitesse (251 suspensions de permis en 2011 contre 168 en 2010)**

Face à cette recrudescence des excès de vitesse et de la conduite sous l'état d'emprise alcoolique, le **barème de suspension des permis de conduire a été durci en novembre 2011**